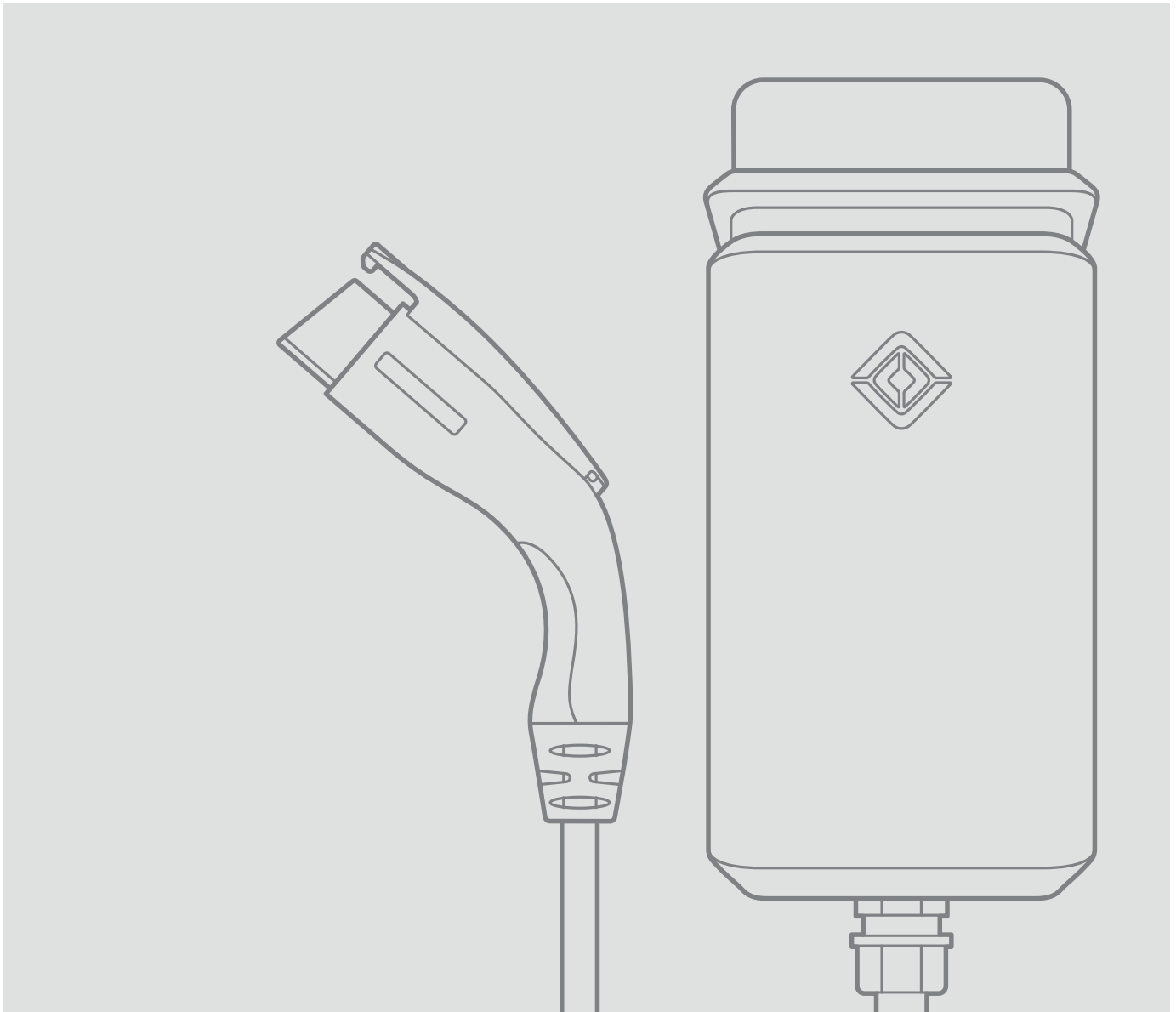


CHARGEUR MURAL

Guide de garantie





© 2022 Rivian Automotive, LLC. Tous droits réservés.

Tous les renseignements contenus dans ce document et tous les logiciels Rivian sont soumis aux droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle de Rivian Automotive, LLC, de ses sociétés affiliées ou de ses concédants de licence. Ce document ne peut être modifié, reproduit ou copié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable de Rivian Automotive, LLC, de ses filiales ou de ses concédants de licence. À moins d'avis contraire, toutes les marques de commerce sont détenues et déposées par Rivian Automotive, LLC, ses filiales ou ses concédants de licence aux États-Unis ou dans d'autres pays. Veuillez visiter le site <https://www.rivian.com/legal/brand> pour en savoir plus sur les marques de commerce et les marques de service de Rivian.

Les logiciels intégrés ou accessibles par le véhicule peuvent utiliser des logiciels libres. Veuillez vous rendre sur <https://www.rivian.com/legal/open-source> pour en savoir plus.

Les images fournies dans ce document sont fournies à titre illustratif uniquement. Selon les détails du produit et la région du marché, les informations contenues dans ce document peuvent apparaître légèrement différentes de votre produit.

Table des matières

Information pour les consommateurs	4
Processus d'assistance à la clientèle Rivian	4
Coordonnées du service à la clientèle de Rivian	4
Dispositions générales de la garantie	5
Garant	5
Limitations et clauses de non-responsabilité	5
Produits de chargeur mural couverts	5
Propriété du produit et transfert de garantie	6
Période de garantie	6
Garantie du chargeur mural neuf	6
Garantie complète	6
Exceptions, exclusions et limitations de la garantie	6
Pièces de rechange	7
Dommages	7
Modifications de production	7
Modifications et renonciations	8
Annulation de la garantie	8

Information pour les consommateurs

PROCESSUS D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE RIVIAN

Rivian vise à atteindre le plus haut niveau de satisfaction chez ses clients. Nous sommes les mieux placés pour vous aider dans vos besoins d'entretien et de réparation. Pour obtenir un service sous garantie, communiquez avec notre service à la clientèle.

Nous communiquerons ensuite avec vous pour :

1. Choisir la réparation et/ou l'entretien optimal pour le produit et déterminer si la réparation et/ou l'entretien est couvert par la garantie.
2. Établir l'emplacement, la date et l'heure les plus pratiques pour la réparation et l'entretien.
3. Fournir une estimation de la durée de la réparation et de l'entretien.

COORDONNÉES DU SERVICE À LA CLIENTÈLE DE RIVIAN

Voici différentes options pour communiquer avec l'équipe du service à la clientèle de Rivian :

- Utiliser l'application Rivian.
- Envoyer un courriel à l'adresse : customerservice.ca@rivian.com.
- Composer le [1 844 RIVIAN](tel:1844RIVIAN) / [1 844 748-4261](tel:18447484261).
- Consulter le site <https://rivian.com/support> et utiliser l'option de clavardage.

Dispositions générales de la garantie

GARANT

Rivian Automotive, LLC (« Rivian ») réparera les produits de recharge Rivian pendant la période de garantie applicable conformément aux modalités, conditions et limitations définies dans le présent Guide de garantie (le « Guide de garantie »).

Rivian Automotive, LLC
14600 Myford Road
Irvine, Californie 92606
États-Unis
customerservice.ca@rivian.com

LIMITATIONS ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

Limitations et clauses de non-responsabilité

Les garanties contenues dans le présent Guide de garantie sont les seules garanties expresses faites en relation avec les produits (tel que défini ci-dessous).

Les garanties et les conditions découlant des lois fédérales et des lois provinciales, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties et les conditions implicites de vente, de durabilité ou celles découlant par ailleurs par les habitudes commerciales établies ou les usages du commerce, seront limitées dans leur durée dans toute la mesure permise par la loi ou encore seront limitées dans leur durée aux durées de la garantie limitée des Produits (tel que ce terme est défini ci-dessous) dans les juridictions qui n'autorisent pas de limitation de la durée.

Cette garantie vous octroie des droits juridiques particuliers. Vous pouvez avoir d'autres droits, qui varient d'une province à l'autre, en fonction de la législation provinciale applicable. Plusieurs provinces et territoires ont adopté des lois sur la protection des consommateurs qui vous octroient certains droits si vous rencontrez des problèmes avec votre nouveau véhicule. Ces lois varient selon la province ou le territoire. Dans toute la mesure permise par la loi de votre province ou territoire, dans un délai raisonnable et pendant toute la période de garantie applicable précisée dans le présent Guide de garantie, vous devez fournir à Rivian un avis écrit pour tout défaut décelé, afin de permettre à Rivian de faire les réparations nécessaires, avant d'intenter toute poursuite au civil.

PRODUITS DE CHARGEUR MURAL COUVERTS

Les garanties présentées dans ce Guide de garantie concernent les chargeurs muraux Rivian vendus par Rivian au Canada (les « Produits »). Le service de garantie est fourni exclusivement dans les centres de services Rivian au Canada, et dans les 50 États des États-Unis et Washington D.C. Pour connaître l'emplacement de ces centres, veuillez consulter le site <https://rivian.com/support/article/where-are-rivian-service-centers-located>.

PROPRIÉTÉ DU PRODUIT ET TRANSFERT DE GARANTIE

Une fois l'achat initial effectué, les garanties décrites dans le présent Guide de garantie peuvent être transférées aux acheteurs légitimes ultérieurs du Produit. Avant de procéder à leur achat, ces acheteurs devraient communiquer avec Rivian pour s'informer de leur couverture et vérifier si une ou plusieurs des dispositions de la garantie ont été annulées.

PÉRIODE DE GARANTIE

La garantie limitée du Produit entre en vigueur le jour de l'achat du Produit par le premier usager ou par l'enregistrement du Produit pour son utilisation, selon la première éventualité, et fournit une couverture pour la période de la garantie spécifiée. Les pièces réparées ou remplacées en vertu de la présente garantie sont uniquement couvertes jusqu'à la fin de la période de garantie initiale ou conformément à la loi applicable.

GARANTIE DU CHARGEUR MURAL NEUF

La garantie limitée du Produit offre une garantie complète de cinq ans. Notre couverture comprend les pièces et la main-d'œuvre nécessaires pour réparer ou remplacer les pièces composantes et les matériaux ou les fabrications défectueux lorsqu'ils sont utilisés dans les conditions normales d'exploitation.

Pour maintenir la couverture de cette garantie, toute installation du Produit doit être faite par un électricien agréé conformément aux normes et aux codes locaux.

GARANTIE COMPLÈTE

Rivian s'engage à réparer, remplacer ou ajuster toute pièce composante Rivian présentant un défaut de matériaux ou de fabrication dans des conditions normales d'exploitation et d'utilisation pendant la période de couverture applicable. Toute pièce remplacée dans le cadre de cette garantie devient la propriété de Rivian.

EXCEPTIONS, EXCLUSIONS ET LIMITATIONS DE LA GARANTIE

Les garanties énoncées ci-dessus ne s'appliquent pas dans les situations suivantes :

- Le Produit présente des dommages, une défaillance, une abrasion ou une corrosion provenant d'un accident, d'un vol, d'un acte de vandalisme, d'un incendie, d'une inondation, d'animaux, d'insectes, d'un tremblement de terre, de sève d'arbre, de sel, d'une tempête de vent, de grêle, de la foudre ou de toute autre condition humaine ou environnementale;
- Le Produit a été négligé ou soumis à une contrainte physique, thermique ou électrique inhabituelle, à un abus, à une mauvaise utilisation, à un accident, à un test inadéquat, à une mauvaise installation (à l'exception d'une installation par Rivian), à un entreposage inapproprié, à une manipulation ou une expédition inadéquate, ou à une utilisation contraire aux instructions émises par Rivian;
- L'acheteur ne respecte pas les mises en garde, les pratiques d'entretien ou les autres instructions décrites dans un guide d'installation ou un manuel d'instructions;

- Le Produit a été reconstruit, réparé ou modifié d'une manière non conforme au guide d'installation Rivian ou par une personne ou partie autre que Rivian;
- Le Produit ne présente qu'une usure cosmétique ou d'autres imperfections associées à une usure et utilisation normale;
- Le Produit a été utilisé avec un matériel, logiciel ou produit n'ayant pas été autorisé par écrit par Rivian;
- L'acheteur ne se conforme pas aux règlements ou aux normes de sécurité applicables; ou
- L'acheteur omet de communiquer avec Rivian dès la détection d'un défaut d'une pièce composante couvert par le présent Guide de garantie.

PIÈCES DE RECHANGE

Les réparations sous garantie peuvent recourir à des pièces de rechange afin de réduire la durée pendant laquelle le Produit ne peut être utilisé. Ces pièces de rechange peuvent être neuves, reconditionnées, remises à neuf ou réparées. La décision de réparer, de remplacer ou de fournir des pièces remises à neuf, ainsi que l'état des pièces de rechange, est réservée à Rivian, à sa seule discrétion.

DOMMAGES

Certaines juridictions, comme le Québec, n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects, directs, accessoires, spéciaux ou consécutifs, de sorte que les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS CI-DESSOUS NE S'APPLIQUENT PAS AUX CONSOMMATEURS AU QUÉBEC : Rivian décline toute responsabilité en cas de dommages directs d'un montant supérieur au prix d'achat payé pour le véhicule ou le Produit. Les limitations et exclusions ci-dessus s'appliquent, peu importe si votre réclamation est de nature contractuelle, délictuelle (*tor*) (y compris la négligence ou la négligence grossière), ou si elle découle d'un bris de garantie ou de condition, d'une fausse déclaration (par négligence ou autrement) ou autrement en droit ou en *equity*, même si Rivian est avisée de la possibilité de tels dommages et même si ces dommages sont raisonnablement prévisibles. Rivian n'est pas responsable des honoraires ou des coûts engagés dans le cadre d'une telle réclamation.

Rivian décline toute responsabilité quant aux dommages indirects découlant de ou liés aux véhicules ou produits Rivian, y compris, mais sans s'y limiter, le transport vers et depuis un centre de service autorisé par Rivian, la perte d'accès au véhicule et tout préjudice résultant de la perte d'accès au véhicule.

MODIFICATIONS DE PRODUCTION

Rivian peut apporter des modifications à la conception de nouveaux produits et mettre à jour la couverture de garantie des nouveaux produits à tout moment. Les modifications de production ou les améliorations apportées aux nouveaux produits n'obligent pas Rivian de mettre à jour les Produits déjà fabriqués avec des pièces composantes d'un type ou d'une conception différente, tant que le Produit en question fonctionne correctement après la réparation, l'ajustement ou l'installation de pièces de rechange dans le cadre de la garantie.

La date d'entrée en vigueur indiquée sur la page titre de ce Guide de garantie sera mise à jour si des modifications sont apportées aux conditions de garantie. Les nouvelles conditions de garantie ne s'appliqueront qu'aux Produits vendus après cette date.

Rien dans cette garantie ne doit être interprété comme une exigence de remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'une conception ou d'un type différent par rapport à la pièce d'origine, tant que le Produit fonctionne correctement avec les pièces de rechange.

MODIFICATIONS ET RENONCIATIONS

Seul un représentant autorisé de Rivian peut modifier ce Guide de garantie. Rivian peut couvrir plus de frais d'entretien et de réparation que nécessaire, tel qu'indiqué dans ce Guide de garantie. Dans certains cas, le choix de Rivian de proposer de payer les services et les réparations au-delà de la garantie limitée constitue un « Programme d'ajustement ». Dans le cas où Rivian met en place un Programme d'ajustement, Rivian tentera de communiquer avec les propriétaires des Produits enregistrés affectés. Les propriétaires peuvent communiquer avec Rivian pour savoir si leur Produit est couvert par un Programme d'ajustement plus large. Le choix de se prévaloir d'un Programme d'ajustement n'affecte pas le droit de Rivian de payer les réparations et les services au-delà des exigences de la garantie, au cas par cas.

Rivian se réserve le droit d'effectuer des entretiens supplémentaires, d'apporter des modifications au Produit, et de payer les entretiens et les réparations au-delà de ceux couverts par le Guide de garantie sans que Rivian ne soit obligée de faire de même pour les autres Produits. Ce Guide de garantie ne sous-entend pas que les Produits de Rivian contiennent des défauts ou sont entièrement exempts de défauts. Les défauts peuvent être introduits involontairement dans les Produits pendant les processus de conception et de fabrication. De tels défauts pourraient nécessiter des réparations. Pour cette raison, Rivian offre la présente garantie limitée sur le Produit afin de remédier à tout défaut de fabrication de ce type entraînant un mauvais fonctionnement ou une défaillance d'une pièce composante pendant la période de garantie.

ANNULATION DE LA GARANTIE

Pour maintenir la couverture de la garantie, il est important de se conformer au manuel du Produit, au présent Guide de garantie et à tout futur avis d'intervention de service pour le Produit. Le non-respect des instructions contenues dans ces documents ou dans de futurs avis d'intervention de service peut entraîner l'annulation de la présente garantie limitée. Ces instructions comprennent, sans s'y limiter, la conformité aux avis d'intervention de service, l'utilisation correcte du Produit, le respect des exigences en matière de réparation et d'entretien et les mises à jour logicielles. Bien que Rivian n'exige pas que tous les services ou réparations soient effectués dans un centre de service autorisé par Rivian ou dans un autre canal de réparation autorisé par Rivian, la garantie limitée du Produit peut être annulée en totalité ou en partie en raison d'une maintenance, d'un entretien ou d'une réparation inappropriés. Rivian vous recommande vivement de confier l'ensemble de la maintenance, de l'entretien et des réparations à un centre de service autorisé par Rivian ou encore d'assurer l'entretien régulier du Produit afin d'éviter l'annulation de la couverture. Une réparation ou un entretien non autorisé qui contribue à la demande de garantie peut entraîner l'annulation de la garantie.